Décision du 22 novembre 2004 portant nomination au Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité

NOR: DEVD0430328S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 26 mars 2004 portant création du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité, Décide :

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité :

M. Barbault (Robert) ;

M. Blondel (Jacques) ;

M. Boeuf (Gilles) ;

M. Bourdeau (Philippe) ;

M. Chevassus au Louis (Bernard) ;

M. Decamps (Henri) ;

Mme Desaigues (Brigitte) ;

M. Dobremez (François) ;

M. Houllier (François) ;

M. Joly (Pierre) ;

M. Laubier (Lucien) ;

- M. Le Maho (Yvon);
- M. Lecomte (Jacques);
- M. Lefeuvre (Jean-Claude);
- M. Luginbuhl (Yves);
- M. Meynard (Jean-Marc);

Mme Mougenot (Catherine);

- M. Muller (Serge);
- M. Pascal (Jean-Pierre);
- M. Portécop (Jacques);
- Mme Rahier (Martine);
- M. Stengel (Pierre);
- M. Vachaud (Georges);
- M. Verrier (Etienne);
- M. Wasson (Jean-Gabriel).

Article 2

M. Le Maho (Yvon) est nommé président du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable. Fait à Paris, le 22 novembre 2004.

Serge Lepeltier